



## Recherche d'emploi

-----  
Par urgenturgent

Bonjour,

Je peine énormément à trouver du travail

Lorsque je trouve (enfin!) les collègues me mettent des bâtons dans les roues (je pense que c'est parce que j'ai la tête de l'emploi et parce que je fais mon travail plus que correctement) donc les recruteurs choisissent la facilité : ils rompent mes essais et ce, dans tous les secteurs d'activité: restauration, commerces

Dans la restauration (j'ai un CAP de serveur) on me recrute en tant que commis de salle/ runner , tandis que les collègues occupent les postes de serveur

Dans tous les secteurs d'activité , non seulement ils ne veulent pas que je sois à leur niveau, mais ils veulent que je sois et que je reste en dessous d'eux

Suite à la perte successive de mes emplois, France Travail à recalculé mes droits : 600 euros pour un mois de 30 jours, soit l'équivalent du montant de mon loyer

J'ai donc eu quelques impayés car si loyer réglé, plus de quoi m'alimenter, et pour payer les autres factures

Aujourd'hui, mon bail est résilié, je suis passé au tribunal il y a quelques mois, je dois rendre mon logement après la trêve hivernale

Je suis à la recherche d'un emploi, URGENT, pour pouvoir louer un nouvel appartement, seulement voilà les entreprises me refusent

Ces entreprises, qui recherchent régulièrement du personnel, me répondent que mon profil ne correspond pas à ce qu'ils recherchent . Je coche pourtant toutes les cases dans les descriptifs des postes .

Je leur ai expliqué ma situation, que j'allais me retrouver SDF si aucun recruteur ne souhaitait me recruter

Est-ce considéré comme de la non-assistance à personne en danger ?

Que faire pour qu'une entreprise me recrute ? ? ?

Je suis désespéré

Je suis un jeune homme de 28 ans, je suis en train de passer à côté de ma vie : impossibilité de concrétiser des projets, me constituer une épargne pour mon avenir.....

Obligé d'être locataire, pas la possibilité de faire un achat immobilier car pas de situation pérenne

Refusé et rejeté dans les restaurants, les commerces alimentaires, les boulangeries.....

Ils me font croire que je signe un CDI mais ils renouvellent et ils rompent mes essais sans arrêt

Je me sens condamné :(

-----  
Par kang74

Bonjour

Déjà au vu de vos mots, assez forts, je vous conseille de voir un medecin traitant qui évaluera votre état de santé .  
Ensuite une assistante sociale pour faire le point sur votre situation et les aides que vous pourriez recevoir : aide au logement mais aussi droit à un logement social, ou d'urgence si besoin .

Pour ce qui est de l'emploi, les employeurs ne choisissent pas un employé pour ce qu'ils peuvent eux lui apporter, mais pour ce que l'employé peut apporter à l'entreprise : donc ce n'est pas en leur disant que vous allez être à la rue ( donc éventuellement pas lavé, en mauvaise santé, fatigué, pas souriant devant les clients) que vous allez les inciter à vous faire confiance .

Enfin, vous devez accepter qu'ils vous mettent au niveau qu'ils souhaitent : c'est quand même l'expérience dans l'entreprise qui est prépondérante, vous n'êtes pas en position de revendiquer une place en particulier .

France travail peut vous aider à faire un bilan pro, vous former, à des emplois plus demandés .

En attendant les agences d'interim peuvent vous faire découvrir un métier plus en adéquation avec vos besoins .

-----  
Par TUT03

Bonjour

d'autant que si ce n'est pas un seul mais plusieurs, de nombreux employeurs qui vous répondent la même chose, il faut peut être vous interroger sur vos compétences/aptitudes/attitude/positionnement au sein de l'entreprise en général et dans ce corps de métier en particulier

je vous encourage à suivre les conseils de Kang74 et je vous souhaite bon courage

-----  
Par kang74

C'est l'employeur qui est seul juge , avec ses critères, pour assumer les besoins qu'il souhaite pour son entreprise .

Et outre le diplôme, le savoir être, avec notamment la possibilité de s'insérer dans une équipe de travail en respectant sa hiérarchie , ses décisions, et le travail de ses collègues est primordial.

En résumé, savoir aussi rester à sa place .

Après, oui, l'absence de possibilité de remise en question fait qu'on peut se trouver dans une position fort inconfortable = sans travail .

Je réitère le conseil d'aller quand même faire un bilan de santé de façon régulière pour gérer le mal être que cette situation vous crée et qui risque de s'aggraver.

-----  
Par stepat

Bonjour,

Je suis en accord avec la réponse de Kang74.car clairement vous êtes en train de plonger dans la dépression et les employeurs n'aiment pas embaucher des personnes dépressives surtout quand ils sont en rapport avec la clientèle.  
Donc effectivement voir un médecin qui évaluera votre état mental du moment pour l'améliorer. Quand vous irez mieux, ça ira mieux aussi pour donner envie de vous embaucher. Les patrons ne sont pas des assistantes sociales.....mais des gestionnaires.

Je vais le dire avec prudence, mais peut-être avez vous aussi un problème sur la vision que vous avez de ce que les gens pensent de vous. Un manque de confiance en soi pour résumer.Cela aussi peut s'améliorer et cela vous aiderait à comprendre que si les employés anciens ont un rôle et un salaire plus importants que le votre, cela n'est pas illogique. Tout le monde a vécu cela en début de carrière et ce n'est pas un signe de dénigrement.

Désolé, ma réponse n'est pas juridique.

Ne m'en voulez pas c'est mon ressenti.

Je laisse un modérateur ou un superviseur le soin de supprimer mon message, s'il est estimé que ce type de réponse n'a rien à voir avec un forum juridique

-----  
Par stepat

Je comprends votre réaction et suis désolé si je vous ai froissé.

Mais la fin de votre message indique que clairement que vous êtes dépressif et vu votre parcours qui vous déçoit il n'est pas illogique que vous le soyez.

Il faut dans un premier temps soigner cela et on ne peut pas le faire sans aide extérieure.  
Le reste viendra plus tard.

Mais réfléchissez y à tête reposée.

Je suis obligé de quitter le forum pour ce soir, aussi je vous souhaite de trouver rapidement votre voie.

-----  
Par stepat

La sécu rembourse une séance de psychologue/mois

Les Centre médico-psychologiques sont aussi remboursables

Certains psychiatres ( médecins donc) prescrivent peu de médicaments mais fonctionnent un peu comme les psychologues en se basant sur l'écoute

Je dois vous laisser.

-----  
Par TUT03

Bonjour

si vous êtes sans emploi, vous avez tout de même des ressources, les indemnités chômage ou l'ass ou le RSA, sauf si vous avez entre 18 et 25 ans, le cas échéant, vous devez vous inscrire à la mission locale

donc il est impossible qu'un logement social vous soit refusé, cependant, il vous faudra peut être accepté un petit logement type studio ou T1 et accepter une certaine mobilité géographique pour trouver un logement disponible immédiatement, vous pouvez aussi demander à intégrer une maison relais ou un foyer de jeunes travailleurs

votre médecin traitant peut aussi, s'il le juge nécessaire, vous délivrer un certificat médical en vue d'une demande d'allocation adulte handicapé, que vous pouvez déposer avec l'aide de votre assistant social

concernant votre recherche d'emploi, je vous invite à vous tourner vers l'intérim et à élargir vos recherches à tous les métiers en tension, toutes les missions mises bout à bout finiront par vous constituer une expérience, aussi courtes soient elles puisque vous êtes motivé pour travailler

-----  
Par stepat

Bonjour,

Je pense que ce n'est pas sur un forum qui n'est pas spécialisé sur un mal-être tel que le votre devant la situation compliquée que vous vivez. N'oubliez pas que c'est un site juridique.

Il est toujours mieux de pouvoir en parler plutôt que d'utiliser un forum sur lequel vous n'allez pas trouver ce que vous recherchez.

Aussi, je vous communique une liste de numéros où vous trouverez une aide pertinente :

[url=https://www.qualisocial.com/les-lignes-d-ecoute-utiles-pour-trouver-du-soutien/#noires]https://www.qualisocial.com/les-lignes-d-ecoute-utiles-pour-trouver-du-soutien/#noires[/url]

Je vous engage à faire cette démarche, ils pourront vous accompagner mieux que nous ne pouvons le faire.

Courage, beaucoup ont dans leur vie des situations difficiles dans leur vie et ont pu remonter la pente.

Je suis certain qu'il en sera de même pour vous,, il n'y a pas de raison, vu que vous avez malgré tout une bonne capacité d'analyse.

-----  
Par stepat

N'hésitez pas à la rappeler si besoin, les intervenants sont nombreux et donc à même de vous donner des conseils différents.

C'est une bonne première approche qui serait encore meilleure, si vous arrivez à avoir un suivi en tête à tête avec un professionnel.

Mais le forum ne me semble pas la bonne, car vous avez déjà du constater que les échanges par mail sont souvent la cause d'incompréhension qui n'aurait pas eu lieu dans un dialogue oral en face à face.

Je suis désolé mais même si c'est Dimanche je dois aller bosser ( à titre bénévole).

Courage à vous, je suis certain que vous allez y arriver.

-----

Par Isadore

Bonjour,

Je pense comme les autres intervenants que votre problème n'est pas juridique et donc ne relève pas des compétences du forum.

Je précise néanmoins un point, si vous avez des parents ou d'autres ascendants en vie et qui ont quelques moyens : ils vous doivent une aide alimentaire tant que vous n'arrivez pas à trouver un emploi vous permettant de subvenir à vos besoins.

EDIT : un secteur qui peine à recruter en ce moment et qui peut accepter des gens sans compétences particulières, c'est l'aide à domicile. En ville ils peuvent empêcher des gens sans permis grâce aux transports en commun. Mon aide-ménagère n'a d'ailleurs pas de voiture, elle vient en bus.

Les horaires ne sont pas pire que dans la restauration, les besoins de main-d'œuvre sont tels que les employeurs n'hésitent pas à former et qu'un salarié à peu près compétent peut vite décrocher un CDI.